# RAPPORT ANNUEL DU SERVICE PUBLIC

**EAU POTABLE - EXERCICE 2022** 



# **SOMMAIRE**

			56	
				M.
	JE KANKE	1	2	3
		2		
			2.93	
				3730
100				1
	The state of the s			
N 196		1	c. We	
1		1	200	
153		<b>17</b>	7113	

Edito	p. 3
Présentation générale  Nos missions  Notre périmètre  Organisation administrative Les contrats de délégation	<ul><li>p. 4 &gt; 6</li><li>p. 4</li><li>p. 5</li><li>p. 6</li><li>p. 7</li></ul>
Principales actualités 2022	p. 8
Population et abonnés	p. 9
Ressources en eau  Prélèvement  Production  Échanges d'eau	<ul> <li>p. 10 &gt; 13</li> <li>p. 10 &gt; 12</li> <li>p. 12 &gt; 13</li> <li>p. 14 &gt; 15</li> </ul>
Les importations Les exportations	p. 15 p. 15
Distribution et vente d'eau  Consommation par les abonnés Autres volumes Bilan 2022	p. 17 p. 18
Le patrimoine du service	p. 19
Indicateurs de performance Qualité de l'eau distribuée Protection de la ressource Indice de connaissance et gestion Performance du réseau	<ul><li>p. 20 &gt; 25</li><li>p. 20</li><li>p. 21</li><li>p. 22</li><li>P. 23 &gt; 25</li></ul>
Tarification de l'eau Modalités de tarification	<b>p. 26 &gt; 28</b> p. 26
Facture type d'eau Évolution du prix au m³	p. 26 > 27 p. 28
Financement des investissements	p. 29 > 30
Actions de solidarités et de coopération décentralisées	p. 31 > 32
Annexes	p. 33 > 46





Teddy REGNIER

Président du Syndicat

Eau des Portes de Bretagne

L'année 2022 a été marquée par une forte sécheresse.

Celle-ci aura conforté le syndicat dans ses 3 orientations stratégiques.

Tout d'abord l'amélioration de la qualité de l'eau brute avec des démarches de captages prioritaires et la mise en place des paiements pour services environnementaux pour les agriculteurs impactés. Nous intensifions également nos acquisitions foncières dans les périmètres de captage. Notre volonté est bien d'accompagner et non de sanctionner le monde agricole essentiel à notre souveraineté alimentaire.

Notre deuxième enjeu est la réduction des pertes en eau. Nous devons rapidement atteindre un taux de renouvellement de 1,3%, soit environ 39 km par an. De plus nous devons mieux détecter les fuites grâce à une sectorisation plus fine de notre réseau avec la mise en place des compteurs télégérés.

Enfin notre adaptation aux changements climatiques passera par une réduction des consommations. Notre objectif est une baisse d'1 million de m³. Pour cela nous travaillons de façon constructive avec nos industriels et nous déploierons dans les années à venir des campagnes de communication et de sensibilisation auprès des particuliers. Les économies d'eau générées permettront ainsi au territoire de poursuivre son développement démographique et d'accueillir de nouvelles entreprises compatibles avec une croissance durable.

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Caractéristiques techniques du service



# **NOS MISSIONS**

EAU des PORTES de BRETAGNE est le Syndicat public chargé de la compétence PRODUCTION, TRANSPORT et DISTRIBUTION d'eau potable sur un territoire de 61 communes appartenant aux Communautés de Communes de Liffré-Cormier Communauté, Vitré Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté et Laval Agglomération (pour St Cyr Le Gravelais).

Eau des Portes de Bretagne est garant de l'organisation d'un service public équitable sur l'ensemble de son territoire. Il se charge d'assurer la préservation des ressources souterraines et de surface et de les exploiter de manière optimale afin de répondre aux besoins en eau du territoire.

Le Syndicat assume :

la compétence générale « Production d'eau potable » pour le compte des 4 Communautés de communes composant son territoire, soit 61 communes.

la compétence optionnelle « Distribution d'eau potable » pour les communes de Vitré Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté, les communes de St Cyr le Gravelais et de la Bouëxière, soit 53 communes au total.

# EN CHIFFRES

61 COMMUNES 9 STATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

**54 000 ABONNÉS** 

136 000 **HABITANTS** 

2 800 KM DE RÉSEAU

7.3 MILLIONS DE M<sup>3</sup> CONSOMMÉS

# 4 EPCI **MEMBRES**

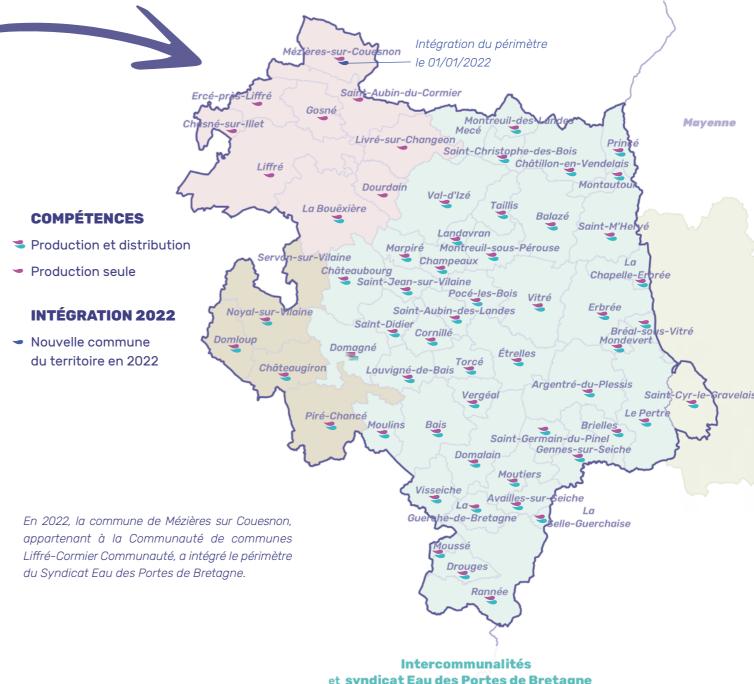
VITRÉ COMMUNAUTÉ

PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ

> LIFFRÉ CORMIER COMMUNAUTÉ

SIE LE PERTRE -ST CYR LE GRAVELAIS

# NOTRE PÉRIMÈTRE



et syndicat Eau des Portes de Bretagne

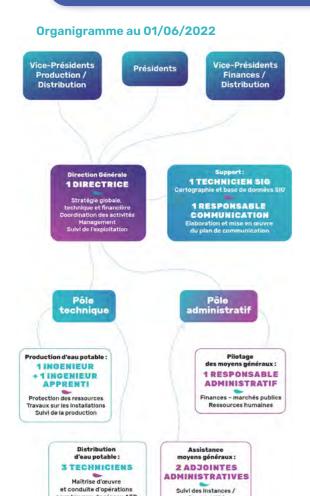






# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

# **ORGANISATION ADMINISTATIVE**



14 RÉUNIONS DES ÉLUS

Comptabilité Assistance

ex conquite d'opérations pour travaux de réseau AEF et gestion patrimoniale • Secteur Nord • Secteur Sud • Secteur Est

**2022 EN CHIFFRES** 

**81**DÉLIBÉRATIONS

**8,6** 

# Eau des Portes de Bretagne est un service public.

Les actions et programmes qu'il mène sont définis et validés par les **31 élus désignés par les EPCI membres**, les Délégués, qui siègent au sein du **Comité Syndica**l, organe délibérant du Syndicat. En 2022, le Comité Syndical s'est réuni 6 fois

Le Président du Syndicat est élu par ce même Comité syndical. Monsieur Teddy REGNIER est le Président du Syndicat depuis le 22 septembre 2020.

Vitré
Communauté
15 DÉLÉGUÉS
TITULAIRES
3 SUPPLÉANTS

Pays de Châteaugiron Communauté

> 7 DÉLÉGUÉS TITULAIRES 3 SUPPLÉANTS

Liffré-Cormier Communauté

7 DÉLÉGUÉS TITULAIRES 3 SUPPLÉANTS SIE Le Pertre 2 DÉLÉGUÉS TITULAIRES 1 SUPPLÉANT

Le **Bureau Syndical**, assemblée délibérante restreinte, est composé de **11 élus** qui représentent tous les adhérents : 1 Président, 5Vice-présidentset4membres.llsseréunissentunefoisparmois,soit 8 réunions en 2022, et délèguent certains travaux et études à différentes commissions et groupes de travail.

La **Commission consultative du service d'eau potable (CCSPL)** permet aux usagers d'obtenir des informations sur le fonctionnement des services publics, d'être consultés sur certaines mesures et d'émettre toute proposition utile en vue des adaptations qui pourraient apparaître nécessaires. Elle se réunit au moins une fois par an, soit 2 réunions en 2022.

# LES CONTRATS DE DÉLÉGATION

Eau des Portes de Bretagne est propriétaire de ses ouvrages de production, de ses réseaux de transfert et de distribution d'eau

Il délègue l'exploitation des usines et la distribution de l'eau potable à deux sociétés privées SAUR et VEOLIA Eau.

Eau des Portes de Bretagne et ces délégataires sont liés par des contrats de délégation de service public, qui cadrent les obligations des délégataires, définissent les travaux à leur charge et leurs rémunérations. Eau des Portes de Bretagne réalise un contrôle permanent des missions des délégataires. Ce contrôle s'exerce notamment lors de Comités de pilotage trimestriels par l'examen d'un tableau de bord de suivi de l'activité technique et clientèle. En 2022, le Comité de pilotage s'est réuni 4 fois par trimestre.



Répartition des exploitants selon les communes

O Exploitant
SAUR
VEOLIA

NOM DU CONTRAT	NOM DU TITULAIRE	TYPE DE CONTRAT	DATE DE FIN
SIE CHÂTEAUBOURG	VÉOLIA	AFFERMAGE	31/12/2028
SI LE PERTRE SAINT CYR LE GRAVELAIS	SAUR	AFFERMAGE	31/12/2028
SI VAL D'IZÉ DISTRIBUTION	SAUR	AFFERMAGE	31/12/2029
VITRÉ	VÉOLIA	AFFERMAGE	31/12/2022
SI MONT DE VILAINE	SAUR	AFFERMAGE	31/12/2029
SYMEVAL PRODUCTION	VÉOLIA	CONCESSION DE SERVICE PUBLIC	31/12/2028
SI VAL D'IZÉ PRODUCTION	SAUR	AFFERMAGE	31/12/2029
15 COMMUNES EX-SIEFT	SAUR	AFFERMAGE	21/12/2022
ST AUBIN DU CORMIER PRODUCTION	STGS	MARCHÉ DE SERVICE	31/12/2022



# PRINCIPALES ACTUALITÉS 2022

# 2022, année de sécheresse

Après un hiver et un printemps déficitaires en pluie, l'été 2022 a connu un épisode de sécheresse exceptionnel. Dès le mois d'avril, un arrêté de vigilance était pris par la Préfecture d'Ille et Vilaine. Puis au mois de mai, un arrêté d'alerte sécheresse a imposé des premières restrictions de consommation d'eau. Face à la diminution de ses propres réserves en eau, Eau des Portes de Bretagne a mis en œuvre des mesures pour **garantir l'approvisionnement** en eau pour l'ensemble de ses abonnés, ainsi que ceux du Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil.

Dès le mois de mai, le Syndicat a réuni les principaux industriels les plus consommateurs de son territoire afin de leur présenter la situation de la ressource en eau, le nouveau cadre réglementaire et de les inciter à réduire volontairement leur consommation d'eau potable. Pour cela, un accompagnement de la CCI 35 a été proposé aux industriels pour réaliser un diagnostic de leurs consommations et élaborer un plan d'actions d'économies d'eau.

En parallèle, afin de préserver ses ressources, le Syndicat a sollicité la solidarité entre les territoires, augmenté progressivement les imports depuis le bassin rennais et diminué les exports vers les territoires voisins.

Des campagnes de communication ont également été menées



Pendant cette sécheresse 2022, le niveau de réserve en eau des retenues était extrêmement has

auprès des abonnés domestiques afin de les sensibiliser à la sécheresse et de les inciter à diminuer leur consommation : communiqués de presse en juillet et septembre, communication directe auprès des abonnés par sms et mails en août et septembre.

Le suivi quotidien des consommations industrielles et des volumes mis en distribution ont permis de constater **l'implication forte de tous les usagers** pour la préservation des ressources en eau dans cette période de crise.

Les efforts d'économie d'eau doivent maintenant être pérenniser sur le long terme afin de permettre à Eau des Portes de Bretagne d'être un territoire résilient face aux sécheresses futures.

# POPULATION ET NOMBRE D'ABONNÉS

En 2022, le service public d'eau potable a desservi **54 164 abonnés** représentant une population de 119 924 habitants (1) (soit 2,21 habitants/abonné).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS				
NOMBRE TOTAL D'ABONNÉS EN 2021	53 153 ABONNÉS			
NOMBRE TOTAL D'ABONNÉS EN 2022	54 164 ABONNÉS			
Dont abonnés domestiques en 2022	52 541			
Dont abonnés non domestiques en 2022	1623			
VARIATION EN %	1,9 %			

19.02 abonnés / km

> densité linéaire d'abonnés en 2022

(nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement)

**133.9** m³ / abonnés

> consommation moyenne par abonné en 2022

(consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés)

**78.4** m³ / abonnés

> consommation moyenne par abonné domestique en 2022

(consommation moyenne annuelle domestique rapportée au nombre d'abonnés)

DONNÉES 2021:

- 143.8 m³/abonnés

> 82.3 m³/abonnés

# L'émergence d'une nouvelle identité



**EAU DES PORTES DE BRETAGNE**: un nom et un nouveau logo pour traduire la volonté du Syndicat d'être au plus proche de ses abonnés, en s'appuyant sur une ressource puisée localement. Son authenticité, son expertise ainsi que ses connaissances sur les enjeux futurs sont désormais mis en avant au travers cette nouvelle identité, déclinée graphiquement sur tous ses supports de communication.

www.eauportesbretagne.fr

### Un nouveau site web

Transparence, réactivité et proximité avec ses abonnés, telle est la mission de ce nouveau site web. Il permet de faciliter le lien du Syndicat avec ses abonnés, en diffusant des "infos travaux" en temps réel, renforce la compréhension du parcours de l'eau et permet une meilleure connaissance des délégataires et des tarifs appliqués, des actualités régulières sur les ouvrages, les grands projets... Ce site web se veut simple, ergonomique et pédagogique.



(1) La population desservie est calculée sur la base des données INSEE : population légale des communes en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 – date de référence statistique : 1<sup>er</sup> janvier 2019.



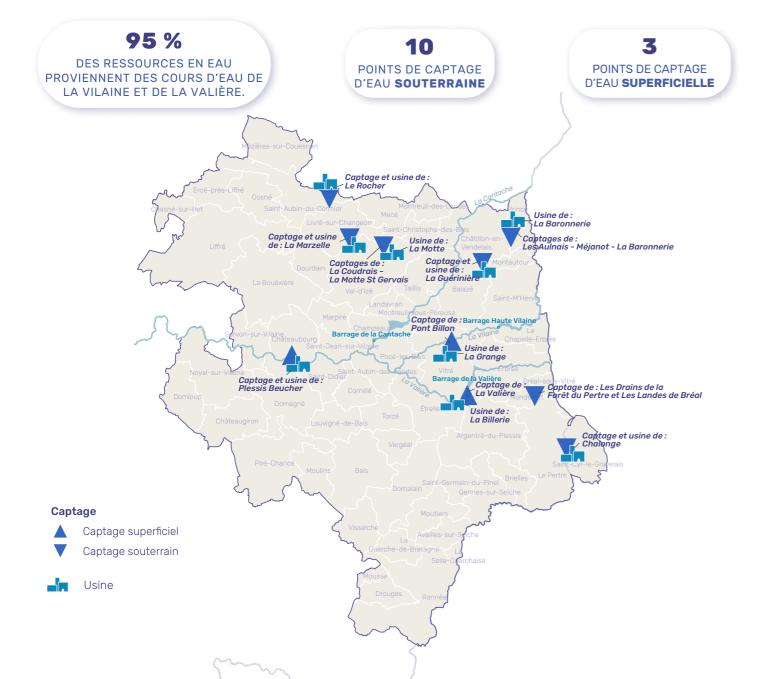
# RESSOURCES EN EAU Prélèvements



Sur son territoire, Eau des Portes de Bretagne prélève de l'eau sous deux formes :

- l'eau de surface, dite superficielle qui est puisée dans les rivières et les retenues d'eau.
- "eau souterraine, qui est puisée dans les nappes phréatiques (puits et forages).

# POINTS DE CAPTAGE



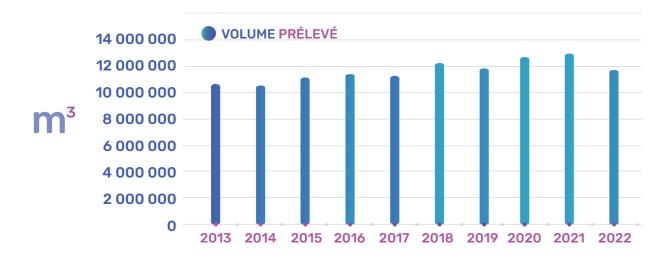
RESSOURCE	Volume prélevé en 2021 (m³)	Volume prélevé en 2022 (m³)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2022 (en %)
SI	LE PERTRE	SAINT CYR L	E GRAVELAI	s
Puits le Chalonge Eau souterraine	61780	56 026	- 9,31	100
		VITRÉ		
Drains de la Forêt du Pertre et Lande de Breal Eau souterraine	10 690	63 787	496,70	80
Prise d'eau de Pont Billon (SYMEVAL) Eau de surface	2 403 688	2 298 605	- 4,37	100
etenue de La Valière (La Partie qui alimente La Grange) Eau de surface	1497 986	1573 453	5,04	80
	SIM	ONT DE VILA	INE	
Forage de La Baronnerie Eau souterraine	60 638	71 460	17,85	100
Puits de La Guérinière Eau souterraine	105 009	90 631	- 13,69	100
Puits de Méjanot Eau souterraine	28 580	28 122	- 1,60	100
Puits des Aulnais Eau souterraine	33 180	38 183	15,08	100
	SYME	VAL PRODUC	TION	
Plessis Beucher (prise d'eau) Eau de surface	4 194 669	4 207 560	0,31	100
Retenue de la Valière (barrage) Eau de surface	4 251 477	2 979 896	- 29,91	80
	SI VAL	D'IZÉ PRODU	ICTION	
Forage de la Coudrais Eau souterraine	62 376	47 499	- 23,85	100
Puits de la Marzelle Eau souterraine	27 877	38 887	39,49	100
Puits La Motte St Gervais Eau souterraine	47 265	31 569	- 33,21	100
	ST AUBIN DL	J CORMIER P	RODUCTION	
Puits du Rocher Eau souterraine	85 345	83 100	- 2,63	100

TOTAL 12 870 560 11 608 778

# 0

# **RESSOURCES EN EAU**

**Prélèvements** 





# RESSOURCES EN EAU

**Production** 



Il possède également six autres petites usines.

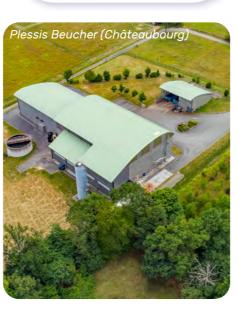




DE L'EAU DU TERRITOIRE









SITE DE PRODUCTION	Volume produit en 2021 (m³)	Volume produit en 2022 (m³)	Variation en %			
SI LE PERTRE SA	SI LE PERTRE SAINT CYR LE GRAVELAIS					
Usine de traitement Le Chalonge 61 552 57 682 - 6,29						

	VITRÉ		
Usine de traitement La Grange	3 548 305	3 557 798	1,11

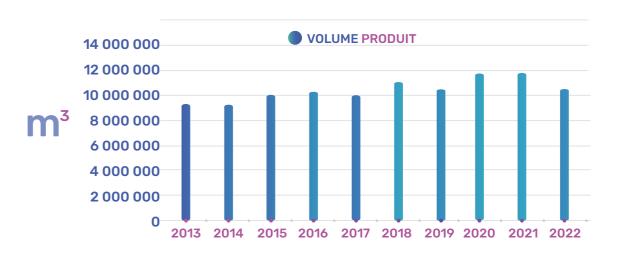
SI MONT DE VILAINE				
Usine de traitement La Baronnerie	116 059	123 741	6,62	
Usine de traitement La Guérinière	114 458	119 473	4,38	

SYMEVAL PRODUCTION				
Usine de Traitement La Billerie	3 711 523	2 595 056	- 30,08	
Usine de Traitement Plessis Beucher	3 978 122	3 951 362	- 0,67	

SI VAL D'IZÉ PRODUCTION				
Usine de Traitement La Motte Saint Gervais	106 325	74 396	- 30,03	
Usine de Traitement La Marzelle	27 116	37 911	39,81	

ST AUBIN DU CORMIER PRODUCTION					
Usine de Traitement du Rocher	88 325	83 100	- 5,92		

**TOTAL** 11 751 785 10 630 519 - 9,54





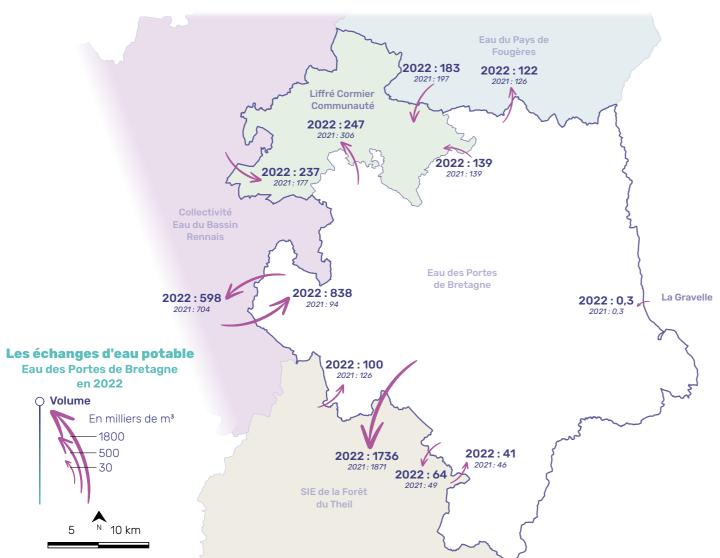
# **ÉCHANGES D'EAU**

En année normale, les ressources du Syndicat Eau des Portes de Bretagne sont suffisantes pour alimenter les usagers de son territoire et une partie du territoire du SIE de la Forêt du Theil.

Une interconnexion entre la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Eau des Portes de Bretagne permet d'assurer un secours en cas d'arrêt d'une usine de production.

Sur le même principe, Eau des Portes de Bretagne peut secourir Eau du Pays de Fougères en cas de besoin.

Face à la sécheresse 2022, le Syndicat a du adapter sa stratégie de gestion des ressources en eau. Les imports en provenance du Bassin Rennais ont été augmentés pour compenser la diminution de production à l'usine de La Billerie.



# **LES IMPORTATIONS**

SERVICE	Fournisseur	Volume acheté en 2021 (m³)	Volume acheté en 2022 (m³)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2022 (en %)
SIE CHÂTEAUBOURG	SIEFT	125 936	99 663	- 20,86	100
SI MONT DE VILAINE	LA GRAVELLE	310	315	1,61	100
SYMEVAL Production	EAU DU PAYS DE FOUGÈRES	0	0	0	100
SYMEVAL Production	CEBR	271 091	1 075 030	296,56	100
ST AUBIN DU CORMIER Production	EAU DU PAYS DE FOUGÈRES	108 493	100 141	- 7,70	100
15 communes ex-SIEFT	SIEFT	46 309	40 726	- 12,06	100
	TOTAL	552 139	1 315 875	138,32	-

# **LES EXPORTATIONS**

SERVICE	Bénéficiaire	Volume exporté en 2021 (m³)	Volume exporté en 2022 (m³)	Variation en %
SIE CHÂTEAUBOURG	CEBR Acigné	23 766	23 222	- 2,29
SIE CHÂTEAUBOURG	CEBR Nouvoitou Brécé	239 194	239 421	0,09
SIE CHÂTEAUBOURG	LIFFRÉ CORMIER Communauté	306 214	246 983	- 19,34
SYMEVAL Production	SIEFT	1870872	1735 646	- 7,23
SYMEVAL Production	EAU DU PAYS DE FOUGÈRES	126 402	122 250	- 3,28
SYMEVAL Production	LIFFRÉ CORMIER Communauté	189 695	237 157	25,02
SYMEVAL Production	CEBR Cesson	441 313	335 844	- 23,90
ST AUBIN DU CORMIER Production	LIFFRÉ CORMIER Communauté	196 818	183 241	- 6,90
15 communes ex-SIEFT	SIEFT	48 538	64 231	32,33
VAL D'IZÉ Distribution	LIFFRÉ CORMIER Communauté	138 926	138 575	- 0,3
	TOTAL	3 581 738	3 326 570	- 7,1





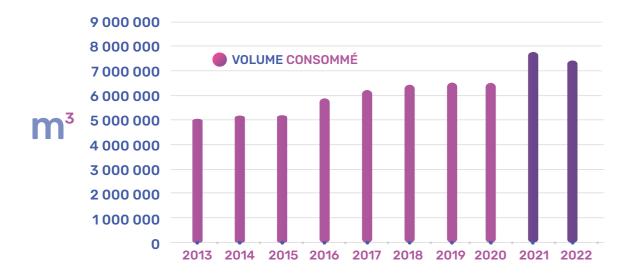
# **DISTRIBUTION ET VENTE D'EAU**



# CONSOMMATION PAR LES ABONNÉS

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

ABONNÉS	Volume consommé en 2021 (m³)	Volume consommé en 2022 (m³)	Variations en %
Abonnés domestiques	4 373 544	4 252 018	- 2,8
Autres abonnés	3 268 488	3 008 302	- 8,0
TOTAL vendu aux abonnés	7 642 032	7 260 320	- 5,0







# DISTRIBUTION ET VENTE D'EAU



# **AUTRES VOLUMES**

Pour garantir la qualité de l'eau distribuée et le bon fonctionnement des installations, l'exploitant utilise des volumes d'eau dits "de service" : nettoyage des réservoirs d'eau potable, rinçage des nouvelles canalisations, analyses permanentes de l'eau par les capteurs qualité.

Les services d'incendie et de secours utilisent des volumes d'eau dits "non comptés", pour la maintenance des poteaux incendie et les interventions d'urgence.

	Exercice 2021 (m³)	Exercice 2022 (m³)	Variations en %
Volume consommé sans comptage	17 176	1553	- 91
Volume de service	46 530	56 155	20,7
TOTAL	63 706	57 708	- 9,4





# 0

# **DISTRIBUTION ET VENTE D'EAU**BILAN 2022

**Production (V1)** 

# comptabilisées (V7) 10 608 859 m<sup>3</sup> 8 598 164 m<sup>3</sup> 7 252 892 m<sup>3</sup> pertes (V5) 1293 788 m<sup>3</sup> **Prélèvements** . . . Importations (V2) Exportations (V3) 1 315 875 m<sup>3</sup> 3 326 570 m<sup>3</sup> Consommations sans comptage (11 608 778 m<sup>3</sup> estimée (V8) - 1533 m<sup>3</sup> Volume de service (V9) 56 155 m<sup>3</sup> HABITATIONS USINE DE POTABILISATION RÉSEAU DE DISTRIBUTION RESSOURCE VERSANT

Volume mis en

distribution (V4)

**Consommations** 

# LE PATRIMOINE DU SERVICE

	Exercice 2021	Exercice 2022
LINÉAIRE de RÉSEAUX (hors branchements) en km	2 851	2 847
NOMBRE de RÉSERVOIRS	42	42
VOLUME de STOCKAGE	23 227	23 227
NOMBRE de COMPTEURS ABONNÉS	55 947	57 000
NOMBRE TOTAL de BRANCHEMENTS	46 582	47 693
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb modifiés ou supprimés / nombre total de branchements	0	0
% de branchements en plomb restants / nombre total de branchements	0	O

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25/12/2013, cette teneur ne peut plus excéder 10 µg/l.



La nouvelle conduite en fonte permet de répondre à la demande croissante en eau potable.





# **INDICATEURS DE PERFORMANCE**

# QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS							
Analyses Réalisés Conformes Réalisés Conformes en 2021 en 2022 en 2022							
Paramètres microbiologiques	332	332	356	354			
Paramètres physicochimiques	347	339	348	346			

TAUX DE CONFORMITÉ					
Analyses	Taux de conformité 2021	Taux de conformité 2022			
Conformité bactériologique (P 101.1)	100 %	99,44 %			
Conformité physico- chimique (P 102.1)	97.69 %	99,43%			

# PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

# indice d'avancement

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

% aucune acti

20% Études environnementale et hydrogéologique en cours

40% Avis de l'hydrogéologue rendu

50% dossier déposé en préfecture

**60**% Arrêté préfectoral

Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés.)

Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

# **POUR L'ANNÉE 2022**

L'INDICE GLOBAL
D'AVANCEMENT DE PROTECTION
DE LA RESSOURCE EST DE

94 %

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.





# INDICATEURS DE PERFORMANCE

# **INDICE DE CONNAISSANCE ET GESTION**

# patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est calculé pour chaque périmètre de contrat d'affermage selon un total de 120 POINTS.

L'obtention de 40 points pour les parties concernant le plan (A) et l'inventaire (B) des réseaux est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites en annexe, et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

détail des critères et des points attribués en annexe, p. 46

### **POINTS OBTENUS ET VALEUR DE L'INDICE:**

055)//05	NOMBRE DE POINTS														
SERVICE	VP.236	VP.237	VP.238	VP.240	VP.239	VP.241	VP.242	VP.243	VP.244	VP.245	VP.246	VP.247	VP.248	VP.249	TOTAL
SIE CHÂTEAUBOURG	10	5	10	OUI	5	15	10	10	0	10	10	10	10	5	110
SI LE PERTRE SAINT CYR LE GRAVELAIS	10	5	10	NON	5	15	10	10	10	10	0	10	0	5	110
SI VAL D'IZÉ DISTRIBUTION	10	5	10	NON	5	14	10	10	10	10	10	10	10	5	120
VITRÉ	10	5	10	NON	4	14	10	10	0	10	10	10	10	5	108
SI MONT DE VILAINE	10	5	10	NON	5	15	10	10	10	10	10	10	0	5	110
SYMEVAL PRODUCTION	10	5	10	OUI	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
15 COMMUNES EX-SIEFT	10	5	10	NON	5	15	10	10	0	10	10	10	10	5	115

# PERFORMANCE DU RÉSEAU

# Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service.

INDICATEURS	Exercice 2021	Exercice 2022
Rendement du réseau (P104.3)	91,8 %	89,2 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement)	10,74 m³ / jour / km	10,14 m³ / jour / km
Rendement primaire (volume vendu sur volume mis en distribution)	88,4 %	85,0 %

# **POUR L'ANNÉE 2022**

LE RENDEMENT DU RÉSEAU EST DE

89,2 %



# Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés.

# **POUR L'ANNÉE 2022**

L'INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTÉS EST DE

1,29 M3/J/KM

▲ 2021: 1,03 M³/J/KM

# Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

# **POUR L'ANNÉE 2022**

L'INDICE LINÉAIRE DE PERTES EN RÉSEAU EST DE

1,24 M3/J/KM

▲ 2021: 0,97 M³/J/KM



# INDICATEURS DE PERFORMANCE

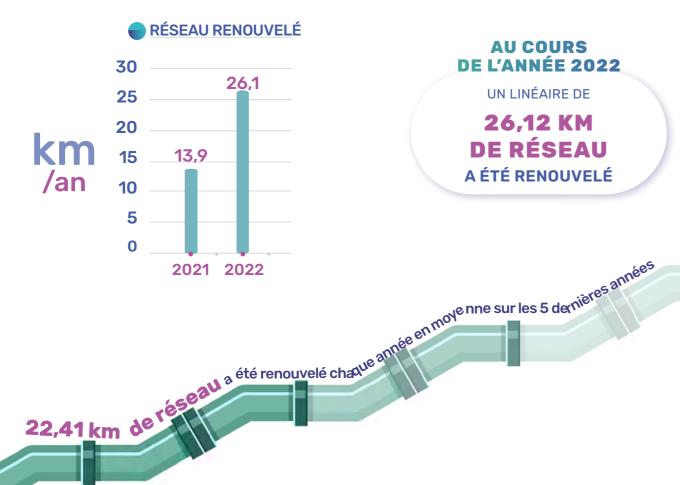
# PERFORMANCE DU RÉSEAU

# Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité) par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Pour l'année 2022, le TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT des réseaux d'eau potable est donc de 0,79 %.



# **AU COURS DE L'ANNÉE 2022**

UN LINÉAIRE DE

**26.12 KM DE RÉSEAU** A ÉTÉ RENOUVELÉ

branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple à la suite d'une erreur de facturation ou à une fuite). Toute facture impayée est comp-

non-paiement.

### Exercice 2021 Exercice 2022 Montant d'impavés en € au titre de l'année n-1 79 471 € 74 624.77 € tel que connu au 31 décembre de l'année n Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en 15 122 212.92 € 16 975 064.90 € € au titre de l'année n-1 0.52 % Taux d'impayés en % sur les factures d'eau 0.43 %

# Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

Le TAUX D'OCCURRENCE des interruptions de service non programmées est donc de 3.22 interventions / 1000 abonnés.

# **POUR L'ANNÉE 2022**

175 interruptions

de service non programmées ont été dénombrées

▲ 2021: 65 interruptions

# Délai maximal d'ouverture des branchements

Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de 1,8 JOURS OUVRÉS après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (préexistant ou neuf).

# **POUR L'ANNÉE 2022**

LE TAUX DE RESPECT DE CE DÉLAI EST DE :



# Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

En 2022, le NOMBRE DE RÉCLAMATIONS ÉCRITES REÇUES se compte au nombre de 18.

# **POUR L'ANNÉE 2022**

LE TAUX DE RÉCLAMATIONS EST DE :

0.32

pour 1000 abonnés 2021 : 0,18

# Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc

exclues les factures de réalisation de tabilisée, quel que soit le motif du



# **TARIFICATION DE L'EAU**

# MODALITÉS DE TARIFICATION

La facture d'eau comporte obligatoirement une **PART PROPORTIONNELLE** à la consommation de l'abonné. Elle peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite **PART FIXE**, ou part abonnement.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.



détail des tarifs appliqués en annexe, p. 34 à 41.

# FACTURE TYPE D'EAU (D102.0)

Les montants payés applicables pour une consommation de 120 m³ (ménage de référence selon l'INSEE) sont :

Service	Montants	1er janvier 2022	1 <sup>er</sup> janvier 2023
	Part de la collectivité	105,44 € HT	108,44 € HT
	Part de l'exploitant	75,44 € HT	102,44 € HT
_	Redevances (agence de l'eau et autres)	61,37 € HT	61,39 € HT
SIE CHÂTEAUBOURG	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	13,32 €	14,97 €
	Total HT	242,25 €	272,27 €
	Total TTC	255,57 €	287,24 €

Service	Montants	1er janvier 2022	1 <sup>er</sup> janvier 2023
	Down do lo collectivité	00.70 £ UT	00.70.6.117
	Part de la collectivité	90,38 € HT	90,38 € HT
	Part de l'exploitant	218,36 € HT	199,27 € HT
SI LE PERTRE SAINT	Redevances (agence de l'eau et autres)	57,36 € HT	57,00 € HT
CYR LE GRAVELAIS	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20,14 €	19,26 €
	Total HT	366,10 €	346,65 €
	Total TTC	386,24 €	365,71 €
	Part de la collectivité	127,57 € HT	127,57 € HT
	Part de l'exploitant	142,89 € HT	144,94 € HT
CIVAL DUTE DISTRIBU	Redevances (agence de l'eau et autres)	56,40 € HT	56,40 € HT
SI VAL D'IZE DISTRIBU- TION	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	17,98 €	18,09 €
	Total HT	326,86 €	328,91€
	Total TTC	344,84 €	347,00 €
	Part de la collectivité	80,04 € HT	142,76 € HT
	Part de l'exploitant	39,94 € HT	0,00 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	58,96 € HT	58,48 € HT
VITRÉ	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	9,84 €	11,07 €
	Total HT	178,94 €	201,24 €
	Total TTC	188,78 €	212,31 €
	Part de la collectivité	143,40 € HT	143,40 € HT
	Part de l'exploitant	157,39 € HT	170,21 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	58,28 € HT	58,57 € HT
SI MONT DE VILAINE	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	19,75 €	20,47 €
	Total HT	359,07 €	372,18 €
	Total TTC	378,82 €	392,65 €
	Part de la collectivité	142,64 € HT	271,96 € HT
	Part de l'exploitant	117,10 € HT	0,00 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	58,15 € HT	66,42 € HT
15 communes ex-SIEFT	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	17,48 €	18,61 €
	Total HT	317,89 €	338,38 €
	Total TTC	335,37 €	356,99 €

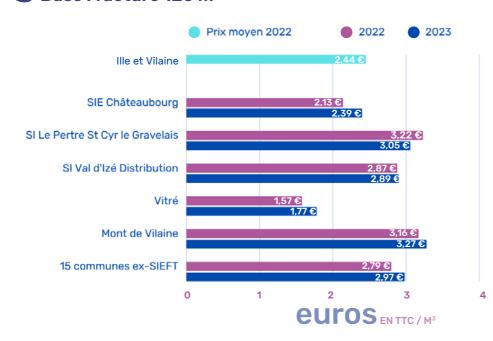


# TARIFICATION DE L'EAU

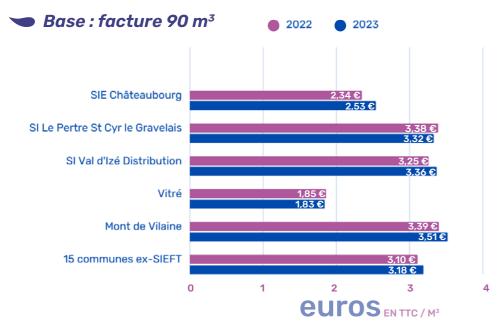
# **ÉVOLUTION DU PRIX AU M³**

Les tarifs de l'eau potable sur le périmètre du Syndicat sont issus des anciens Syndicats de distribution du territoire. En 2020, Eau des Portes de Bretagne a étendu ses compétences à la distribution d'eau potable. Le Syndicat a alors défini sa stratégie de convergence tarifaire, afin d'harmoniser les tarifs de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire à horizon 2029.

### **■** Base: facture 120 m<sup>3</sup>



facture-type, prise comme indicateur national.



facture d'un usager domestique moyen du Syndicat.

# **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS**

# 0

# **Recettes**

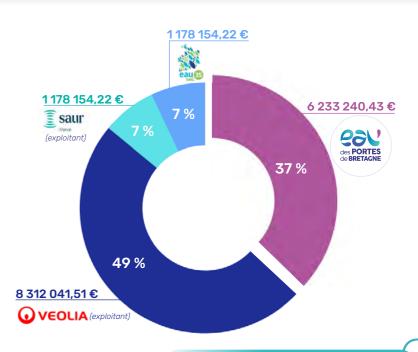
Les recettes principales du Syndicat sont issues de la facturation de l'eau aux usagers.

Ces recettes sont utilisées pour réaliser les investissements sur les infrastructures de production et de distribution de l'eau potable.

# **POUR L'ANNÉE 2022**

LE TOTAL DES RECETTES PERÇUES PAR EAU DES PORTES DE BRETAGNE S'ÉLÈVE À :

6 233 240,43 €



détail des recettes en annexe, p. 42 à 45.

# Dépenses

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	3 575 344,87 €	4 759 046,80 €

### PRINCIPALES OPÉRATIONS DE TRAVAUX RÉALISÉES EN 2022 :

Renforcement de la conduite Ø300 vers le SIEFT :

**1057 460 €** (travaux réalisés par l'entreprise Plançon Bariat)

Marché subséquent MS-2022-01 (Chatillon en Vendelais/Le Pertre): 623 538 € (travaux réalisés par l'entreprise Cise TP).

Marché subséquent MS-2022-02 (La Bouëxière/Cornillé) : 618 550 € (travaux réalisés par l'entreprise Ouest TP)

Marché subséquent MS-2022-03 (Moutiers/Piré Chancé) : 245 800 € (travaux réalisés par l'entreprise Plançon Bariat).





# **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS**

# ACTIONS DE SOLIDARITÉS ET DE COOPÉRATION **DÉCENTRALISÉES** dans le domaine de l'eau

### PRINCIPALES OPÉRATIONS DE TRAVAUX RÉALISÉES EN 2022 :

➤ Réhabilitation du réservoir de Marpiré: 337 845 € (travaux réalisés par l'entreprise Etandex)









# ABANDONS DE CRÉANCE OU VERSEMENTS

à un fond de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service. Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

**EN 2022** 

LE SERVICE A ACCORDÉ DES ABANDONS DE CRÉANCES POUR UN **MONTANT TOTAL DE:** 

1820,62€

\* Montants des abandons de créances hors 15 communes du contrat ex-SIEFT.

# Durée d'extinction de la dette de la collectivité

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle.

		Exercice 2021	Exercice 2022
Encours de la de au 31 décembre N (montant restant dû		4 899 301,62 €	4 454 736,22
Epargne brute annue	elle en €	5 639 071,77 €	5 023 540,25 €
Durée d'extinction de années	e la dette en	0,9 an(s)	0,9 an(s)
Montant remboursé	en capital	444 565,40 €	444 565,40 €
en€	en intérêts	87 315,40 €	78 685,94 €

# OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

L'article L 1115-1-1 du Code Général des Collectivités issu de la Loi OUDIN permet aux EPCI et syndicats mixtes de mener des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, dans la limite de 1% des ressources affectées aux budgets de leurs services.

En 2022, le Syndicat a décidé d'accorder des aides aux associations suivantes pour un montant total de 16 200 €:

Association Avunid: 3 000 €

Association école Zélie de Koupela : 3 200 €

→ Association Burkina 35: 10 000 €

# **Amortissement**

# **POUR L'ANNÉE 2022**

LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS A ÉTÉ DE

3 705 000,00 €

**~** 2021: 3 750 000 €



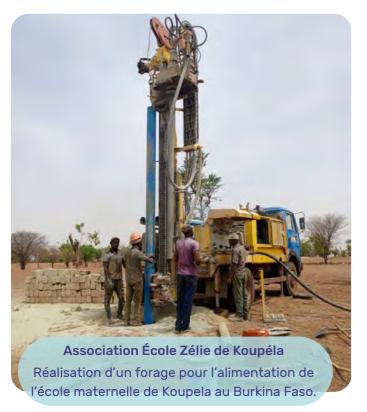


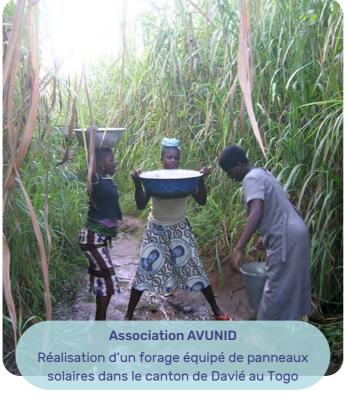
# ACTIONS DE SOLIDARITÉS ET DE COOPÉRATION **DÉCENTRALISÉES** dans le domaine de l'eau

réseau APS dans les communes de Boala et Pibaoré au Burkina Faso









# ANNEXES



# **MODALITÉS DE TARIFICATION**

# SIE CHÂTEAUBOURG

TARIFS	1er janvier 2022	1er janvier 2023	Variation en %
	Part	de la collectivité	
	Par	t Fixe (€ HT/an)	
Part fixe	17,0000 €	20,0000€	17,65 %
	Part prop	ortionnelle (€ HT/m³)	
De 0 à 200 m³	0,7370 €/m³	0,7370 €/m³	0,00 %
De 201 à 1 000 m <sup>3</sup>	0,5390 €/m³	0,5390 €/m³	0,00 %
De 1 001 à 10 000 m³	0,3890 €/m³	0,4050 €/m³	0,00 %
De 10 001 à 50 000 m³	0,2350 €/m³	0,2900 €/m³	0,00 %
> 50 000 m <sup>3</sup>	0,2350 €/m³	0,2900 €/m3	0,00 %
	Part proportionn	elle - Autres tarifs (€ l	HT/m³)
Lutte contre la pol- lution (Agence de l'eau)	0,3000 €/m³	0,3000 €/m³	0,00 %
Part syndicat mixte de gestion (SMG35)	0,1700 €/m³	0,1700 €/m³	0,00 %
Préservation res- sources en eau	0,0414 €/m³	0,0414 €/m³	0,00 %
	Part	t du délégataire	
<del>.</del>	Par	t Fixe (€ HT/an)	
Part fixe	25,20 €	25,76 €	2,22 %
·	Part prop	ortionnelle (€ HT/m³)	
De 0 à 200 m³	0,0750 €/m³	0,0768 €/m³	2,40 %
De 201 à 1 000 m <sup>3</sup>	0,0986 €/m³	0,1009 €/m³	2,33 %
De 1 001 à 10 000 m³	0,0890 €/m³	0,0910 €/m³	2,24 %
De 10 001 à 50 000 m³	0,0847 €/m³	0,0866 €/m³	2,24 %
> 50 000 m <sup>3</sup>	0,0847 €/m³	0,0866 €/m³	2,24 %
	Part proportionn	elle - Autres tarifs (€ l	HT/m³)
Py (Tarif Produc- tion / Achat d'Eau)	0,4264 €/m³	0,5622 €/m³	31,84 %
Redevances	€/m³	€/m³	
Taux de TVA (1)	5,5%	5,5%	0,00%

## SIE LE PERTRE SAINT CYR LE GRAVELAIS

TARIFS	1er janvier 2022	1er janvier 2023	Variation en %			
Part de la collectivité						
	Part Fixe (€ HT/an)					
Part fixe	55,0800 €	55,0800 €	0,00 %			
	Part prop	ortionnelle (€ HT/m³)				
De 0 à 200 m <sup>3</sup>	0,2942 €/m³	0,2942 €/m³	0,00 %			
> à 201 m³	0,3923 €/m³	0,3923 €/m³	0,00 %			
	Part proportion	elle – Autres tarifs (€ H	T/m³)			
Lutte contre la pol- lution (Agence de l'eau)	0,3000 €/m³	0,3000 €/m³	0,00 %			
Part syndicat mixte de gestion (SMG35)	0,1700 €/m³	0,1700 €/m³	0,00 %			
Préservation res- sources en eau	0,0050 €/m³	0,0050 €/m³	-37,50 %			
	Part du délégataire					
	Par	t Fixe (€ HT/an)				
Part fixe	33,2400 €	36,53 €	9,90 %			
	Part prop	ortionnelle (€ HT/m³)				
De 0 à 200 m³	0,3320 €/m³	0,3650 €/m³	9,94 %			
> à 201 m³	0,2490 €/m³	0,2740 €/m³	10,04 %			
	Part proportion	elle – Autres tarifs (€ H	T/m³)			
Py (Tarif Production / Achat d'Eau)	1,1167 €/m³	0,9912 €/m³	-11,24 %			
VEG	0,1660 €/m³	0,2500 €/m³	50,60 %			
Redevances	€/m³	€/m³				
Taux de TVA (1)	5,5%	5,5 %	%			



# **MODALITÉS DE TARIFICATION**

# SI VAL D'IZE DISTRIBUTION

TARIFS	1er janvier 2022	1er janvier 2023	Variation en %
	Part	de la collectivité	
	Pai	rt Fixe (€ HT/an)	
Part fixe	58,2100 €	58,2100 €	0,00 %
•	Part prop	oortionnelle (€ HT/m³)	
De 0 à 40 m³	0.5780 €/m³	0,5780 €/m³	0,00 %
De 41 m³ à 200 m³	0,5780 €/m³	0,5780 €/m³	0,00 %
> 200 m³	0,3750 €/m³	0,3750 €/m³	0,00 %
	Part proportion	nelle - Autres tarifs (€ H	T/m³)
Lutte contre la pol- lution (Agence de l'eau)	0,3000 €/m³	0,3000 €/m³	0,00 %
Part syndicat mixte de gestion (SMG35)	0,1700 €/m³	0,1700 €/m³	0,00 %
Préservation res- sources en eau	0,0000 €/m³	0,0000 €/m³	nan %
	Par	t du délégataire	
	Pai	rt Fixe (€ HT/an)	
Part fixe	38,1200 €	43,10 €	13,06 %
	Part prop	oortionnelle (€ HT/m³)	
De 0 à 40 m³	0,1960 €/m³	0,2220 €/m³	13,26 %
De 41 m³ à 200 m³	0,3270 €/m³	0,3690 €/m³	12,84 %
> 200 m³	0,2610 €/m³	0,2960 €/m³	13,41 %
	Part proportion	nelle - Autres tarifs (€ H	T/m³)
Py (Tarif Produc- tion / Achat d'Eau)	0,6907 €/m³	0,7091 €/m³	2,66 %
Redevances	€/m³	€/m³	%
Taux de TVA (1)	5,5%	5.5%	0,00%

# VITRÉ

TARIFS	1er janvier 2022	1 <sup>er</sup> janvier 2023	Variation en %			
	Part	de la collectivité				
	Part	Fixe (€ HT/an)				
Part fixe	0,0000€	20,00 €	8,34 %*			
Part proportionnelle (€ HT/m³)						
De 0 à 120 m³	0,6670 €/m³	1,0230 €/m³	- 1,54 %*			
De 121 m³ à 30 000 m³	0,6670 €/m³	1,0630 €/m³	- 2,39 %*			
> 30 000 m <sup>3</sup>	0,6670 €/m³	1,0800 €/m³	- 2,53 %*			
	Part proportionne	elle - Autres tarifs (€ l	HT/m³)			
Lutte contre la pol- lution (Agence de l'eau)	0,3000 €/m³	0,3000 €/m³	0,00 %			
Part syndicat mixte de gestion (SMG35)	0,1700 €/m³	0,1700 €/m³	0,00 %			
Préservation res- sources en eau	0,0359 €/m³	0,0174 €/m³	- 51,54 %			
	Part	du délégataire				
	Part	Fixe (€ HT/an)				
Part fixe	18,4600 €	0,00€	0,00 %			
	Part propo	ortionnelle (€ HT/m³)				
De 0 à 120 m³	0,3720 €/m³	0,00 €/m³	0,00 %			
De 121 m³ à 30 000 m³	0,4220 €/m³	0,00 €/m³	0,00 %			
> 30 000 m <sup>3</sup>	0,4410 €/m³	0,00 €/m³	0,00 %			
Redevances	€/m³	€/m³				
Taux de TVA (1)	5,5%	5,5%	%			

<sup>\* :</sup> Le contrat Vitré a pris fin au 31/12/2022 et a été remplacé par le contrat Vitré Sud au 01/01/2023.

L'évolution tarifaire en % correspond à l'évolution du tarif global (part collectivité et part délégataire) entre les exercices 2022 et 2023.



# SI MONT DE VILAINE

TARIFS	1er janvier 2022	1er janvier 2023	Variation en %		
	Part	de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)					
Part fixe	45,0000 €	45,0000 €	0,00 %		
	Part propo	ortionnelle (€ HT/m³)			
De 0 à 200 m³	0,8200 €/m³	0,8200 €/m³	0,00 %		
De 201 m³ à 500 m³	0,6000 €/m³	0,6000 €/m³	0,00 %		
> 500 m³	0,4200 €/m³	0,4200 €/m³	0,00 %		
	Part proportionn	elle - Autres tarifs (€	HT/m³)		
Lutte contre la pol- lution (Agence de l'eau)	0,3000 €/m³	0,3000 €/m³	0,00 %		
Part syndicat mixte de gestion (SMG35)	0,1700 €/m³	0,1700 €/m³	0,00 %		
Préservation res- sources en eau	0,0181 €/m³	0,0181 €/m³	15,29 %		
	Part	du délégataire			
	Part	Fixe (€ HT/an)			
Part fixe	32,7600 €	35,99 €	9,86 %		
	Part prop	ortionnelle (€ HT/m³)			
De 0 à 200 m³	0,5420 €/m³	0,5950 €/m³	9,78 %		
De 201 m³ à 500 m³	0,5420 €/m³	0,5950 €/m³	9,78 %		
> 500 m³	0,5420 €/m³	0,5950 €/m³	9,78 %		
	Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m³)				
Py (Tarif Produc- tion / Achat d'Eau)	0,5068 €/m³	0,5235 €/m³	3,29 %		
	,				
Redevances	€/m³	€/m³	%		
Taux de TVA (1)	5,5%	5,5%	%		

# **SYMEVAL PRODUCTION**

TARIFS	1er janvier 2021	1 <sup>er</sup> janvier 2022	Variation en %			
Part de la collectivité						
	VEG Interne (exercice 2022)					
	Part proportionnelle (€ HT/m³)					
Part proportionnelle	0,00 €/m³	0,00€	0,00 %			
		G Interne (CEBR)				
		ortionnelle (€ HT/m³)				
Part proportionnelle	0,3500 €	0,3500 €	0,00 %			
		G Externe (L2C)				
		ortionnelle (€ HT/m³)	2.22			
Part proportionnelle	0,2500 €	0,2500 €	0,00 %			
		externe (SMPBC)				
Dort proportion polls		1	0.00 %			
Part proportionnelle	0,3500 €	0,3500 € 6 Externe (SIEFT)	0,00 %			
		ortionnelle (© HT/m³)				
Part proportionnelle	0,3500 €/m³	0,3500 €/m3	0,00 %			
Ture proportionnelle		ortionnelle (€ HT/m³)	0,00 %			
Redevance pollution (Agence de l'eau)	0,0330 €/m³	0,0330 €/m3	0,00%			
Préservation res- sources en eau	0,0378 €/m³	0,0378 €/m3	0,00 %			
	Par	t du délégataire				
	VEG Int	erne (exercice 2022)				
	Part prop	ortionnelle (€ HT/m³)				
Part proportionnelle	0,3762 €	0,4222€	12,23 %			
		Externe (CEBR)				
	Part prop	ortionnelle (€ HT/m³)				
Part proportionnelle	0,3762 €	0,4222 €	12,23 %			
		G Externe (L2C)				
		ortionnelle (€ HT/m³)				
Part proportionnelle	0,3762 €	0,4222€	12,23 %			
		Externe (SMPBC)				
Doub managetions: II.		ortionnelle (€ HT/m³)	40.07.04			
Part proportionnelle	0,3762 €	0,4222€	12,23 %			

# ANNEXES

# MODALITÉS DE TARIFICATION

VEG Externe (SIEFT)					
	Part proportionnelle (€ HT/m³)				
Part proportionnelle 0,3762 € 0,4222 € 12,23 %					
Part proportionnelle (€ HT/m³)					
Py (Tarif Production / Achat d'Eau)	0,00504 €	0,0815 €	617,06 %		
	·				
Redevances	€/m³	€/m³	%		
Taux de TVA (1)	5,5 %	5,5 %	%		

## **15 COMMUNES EX-SIEFT**

TARIFS	1er janvier 2022	1er janvier 2023	Variation en %		
	Part	de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)					
Part fixe Usagers domestiques	51,6800 €	71,68 €	- 0,53 %*		
Part fixe usagers > 150 000 m³	38 440,9000 €	0,00€	0,00 %*		
	Part prop	ortionnelle (€ HT/m³)			
De 0 à 150 000 m³	0,758 €/m³	1,6690 €/m³	- 35,31%		
> 150 000 m³	0,2570 €/m³	0,9750 €/m³	5,29 %		
	Part proportionn	elle - Autres tarifs (€	HT/m³)		
Lutte contre la pol- lution (Agence de l'eau)	0,3000 €/m³	0,3000 €/m³	0,00 %*		
Part syndicat mixte de gestion (SMG35)	0,1700 €/m³	0,1700 €/m³	0,00 %		
Préservation res- sources en eau	0,0146 €/m³	0,0835 €/m³	571,92 %		
	Part	du délégataire			
	Par	t Fixe (€ HT/an)			
DN15-20	20,3800 €	0,00€	0,00 %		
DN30-40	60,6200 €	0,00€	0,00 %		
DN50-60	90,4600 €	0,00€	0,00 %		
DN60	130,2000 €	0,00€	0,00 %		
	Part prop	ortionnelle (€ HT/m³)			
De 0 à 150 000 m³	0,259 €/m³	0,00 €/m³	0,00 %		
> 150 000 m³	0,100 €/m³	0,00 €/m³	0,00 %		
	Part proportionn	elle - Autres tarifs (€	HT/m³)		
Py (Tarif Produc- tion / Achat d'Eau)	0,652 €/m³	0,00 €/m³	0,00 %		
Redevances	€/m³	€/m³			
Taux de TVA (1)	5,5%	5,5%	%		

<sup>(1)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

# **RECETTES**

# SIE CHÂTEAUBOURG

# Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	2 137 790,90	1777 236,24
Dont abonnements domestiques	466 520,53	436 362,25
Recettes de ventes d'eau aux usagers non domes- tiques	433 501,78	722 126,96
Dont abonnements non domestiques	25 313,00	35 207
Recette de vente d'eau en gros	245 779,24	178 566,30
Régularisation des ventes d'eau	-1 137 862.06	739,74
Total recettes de ventes d'eau	1 679 209,86	2 678 669,24
Total des recettes	1679 209,86	2 678 669,24

# Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	2 387 826,03	2 584 771,73
Dont abonnements	676 539,00	697 942,34
Recette de vente d'eau en gros	280 067,00	282 633,06
Total recettes de ventes d'eau	2 667 893,03	2 867 404,79
SMG35	704 086,99	676 965,65
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	704 086,99	676 965,65
Total des recettes Exploitant	3 371 980,02	3 544 370,44

# SI LE PERTRE SAINT CYR LE GRAVELAIS

# Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	94 801.54	88 377,10
Dont abonnements domestiques	50 463,19	50 920.81
Recette de vente d'eau en gros	17 013,63	1 047,75
Régularisation des ventes d'eau	14 062,25	15 726,77
Total recettes de ventes d'eau	126 539,83	105 151,62
Total des recettes	126 539,83	105 151,62

# Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	64 208,29	61 491,42
Dont abonnements	29 456,90	30 730,39
Recette de vente d'eau en gros	128 032,34	111 758,79
Total recettes de ventes d'eau	194 420,48	173 250,21
SMG35	20 209,94	22 092,18
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	20 209,94	22 092,18
Total des recettes (hors collectivité)	214 630,42	195 342,39

# SI VAL D'IZÉ DISTRIBUTION

# Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	276 179,44	243 919,29
Dont abonnements domestiques	132 675,85	134 410,02
Régularisation des ventes d'eau	-3 485,33	- 31 361,60
Total recettes de ventes d'eau	272 694,11	212 557,69
Total des recettes	272 694,11	212 557,69

# Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	134 761,11	142 784,67
Dont abonnements	83 230,90	87 987,26
Recette de vente d'eau en gros	145 063,03	147 807,27
Total recettes de ventes d'eau	279 82,14	290 591,94
SMG35	34 891,09	34 604,17
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	34 891,09	34 604,17
Total des recettes (hors collectivité)	314 715,23	325 196,11

# VITRÉ

# Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	522 749,24	522 836,78
Dont abonnements domestiques	0,00	0,00
Recettes de ventes d'eau aux usagers non domes- tiques	327 763,75	314 773,12
Recette de vente d'eau en gros	102 605,11	99 502,04
Régularisation des ventes d'eau	-120 350,53	- 6 983,82
Total recettes de ventes d'eau	832 767,57	930 128,12
Total des recettes	832 767,57	930 128,12

# Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	770 435,53	646 608,52
Dont abonnements	180 092,00	123 249,32
Recette de vente d'eau en gros	655 524,12	739 933,35
Total recettes de ventes d'eau	1 425 959,65	1 509 791,19
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	296 691,69	268 044,01
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	296 691,69	268 044,01
Total des recettes (hors collectivité)	1722 651,34	1777 835,20

# ANNEXES

# **RECETTES**

# SI MONT DE VILAINE

# Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	529 852,85	510 444,20
Dont abonnements domestiques	205 839,11	208 980,30
Recettes de ventes d'eau aux usagers non domes- tiques	nc	nc
Recette de vente d'eau en gros	1444,80	1 079,25
Régularisation des ventes d'eau	- 7633,73	-80 015,24
Total recettes de ventes d'eau	523 663,92	431 508,21
Total des recettes	523 663,92	431 508,21

# Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	586 671,02	657 231,24
Dont abonnements	142 046,00	152 137,75
Recette de vente d'eau en gros	3 873,98	4 599,77
Total recettes de ventes d'eau	590 545,00	661 831,01
SMG35	73 701,46	68 394,33
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	73 701,46	68 394,33
Total des recettes (hors collectivité)	664 246,46	730 225,34

# **SYMEVAL Production**

# Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022en €
Recette de vente d'eau en gros	1 402 343.49	924 851,65
Régularisation des ventes d'eau	- 102 624.84	- 99 502,04
Total recettes de ventes d'eau	1 299 718,65	825 349,61
Total des recettes	1 299 718.65	825 349,61

# Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recette de vente d'eau en gros	2 529 069,71	2 763 980,43
Total recettes de ventes d'eau	2 529 069,71	2 763 980,43
Total des recettes (hors collectivité)	2 529 069,71	2 763 980,43

## **SI VAL D'IZE PRODUCTION**

# Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recette de vente d'eau en gros	34 722,33	28 076,75
Régularisation des ventes d'eau	168,76	0,00
Total recettes de ventes d'eau	34 891,09	28 076,75
Total des recettes	34 891,09	28 076,75

# Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recette de vente d'eau en gros	145 063,03	52 481,06
Total recettes de ventes d'eau	145 063,03	52 481,06
Total des recettes (hors collectivité)	145 063,03	52 481,06

## **15 communes ex-SIEFT**

# Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	784 846,70	875 690,47
Dont abonnements domestiques	384 743,36	391 579,36
Recettes de ventes d'eau aux usagers non domes- tiques	127 782,65	130 062,25
Dont abonne- ments non domestiques	24 412,80	22 822,93
Recette de vente d'eau en gros	5 797,11	22 480,85
Régularisation des ventes d'eau	- 490,35	- 6 434,38
Total recettes de ventes d'eau	917 936,11	1 021 799,19
Total des recettes	917 936,11	1 021 799,19

# Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	833 683,43	960 624,73
Dont abonnements	157 579,00	166 499,63
Recette de vente d'eau en gros	45 938,99	215 374,55
Total recettes de ventes d'eau	879 622,42	1 170 865,10
SMG35	166 463,49	181 528,40
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	166 463,49	181 528,40
Total des recettes (hors collectivité)	1 046 085,91	1 352 393,50

<u>Fau des Portes de Bretagne - RAPPORT ANNUEL 2022</u>

# INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX

		NOMBRE DE POINTS
	PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)	
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs	oui : 10 points
	de mesures	non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
	PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)	
	(Rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points su	
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendr en compte les points suivants
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2
	PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAU	
	Rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier d	
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, Pl,) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électroméca- niques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifi- cations, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points
	1	non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui : 10 points
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du  ou des compteurs d'eau incluant la réfé-	non : 0 point
VP.245	rence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points
		non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points
		non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points
		non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points
		non : 0 point
	TOTAL	120

<sup>(1)</sup> L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5



<sup>(2)</sup> L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

<sup>(3)</sup> Non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution



eauportesbretagne.fr • 02 99 74 50 15 • contact@eauportesbretagne.fr

Maison de l'eau - Parc du Castel 35220 Châteaubourg



Directeur de publication : T. REGNIER, Président
Conception et rédaction : service communication - N. DOUABLIN
Impression sur papier à fibres certifiées PEFC par l'imprimerie
Morvan Fouillet (Vitré) en 200 exemplaires,
Crédits photos et illustrations : Eau des Portes de Bretagne,
Mediapilote, Ouest-France, freepick.com.